



## **FO dénonce la faible revalorisation de l'allocation chômage de 0,7%**

A l'occasion du Conseil d'Administration de l'Unedic du 26 juin, il a été question, comme chaque année de la revalorisation de l'allocation chômage.

FORCE OUVRIERE a proposé une revalorisation de 2 % destinée à compenser la hausse de l'inflation (+0.9%), celle des carburants ainsi que celle de l'énergie. Il y a donc une forte attente des français sur l'augmentation du pouvoir d'achat.

Cette proposition n'a pas été retenue, les organisations patronales s'étant mises d'accord pour 0,7%.

FO ainsi que les autres organisations syndicales se sont abstenues lors du vote.

Après les annonces sur la réforme de l'assurance chômage, FO déplore que les demandeurs d'emploi soient laissés pour compte, avec une revalorisation minimale de 0,7%, alors même que le RSA a été revalorisé de 1,6% cette année et le SMIC de 1,5%. Ce n'est pas en appauvrissant les demandeurs d'emploi que l'on résoudra les difficultés de marché du travail !

Contact :

**Michel BEAUGAS**

Secrétaire confédéral

 [mbeaugas](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

 01.40.52.84.07

Paris, le 27 juin 2019



# Communiqué de presse